

Réponse à l'interpellation de Mme Carine CLOTUCHE

**Objet : Lutte contre les incivilités.**

Madame la Conseillère communale,

La question que vous le soulevez est d'une très grande importance, car elle aborde les moyens financiers dont la Ville dispose pour garantir la qualité de vie.

Nous faisons actuellement face à des dizaines de plans subsidiés, à tel point que nos services sont soumis à des contraintes énormes pour y répondre dans les délais impartis.

Tous ces projets sont menés à bien et, comme vous le dites, contribuent à l'embellissement de la Ville. Ils sont inscrits dans les budgets d'investissements, appelés « budgets extraordinaires ».

Toutefois, ils génèrent une charge d'entretien importante : des poubelles à vider, des espaces à nettoyer, des plantes à entretenir, des feuilles à ramasser et des lieux à sécuriser.

Toutes ces dépenses courantes viennent au budget ordinaire, là où il n'y a pas de subside !

Nous devons donc couvrir un périmètre plus grand avec un nombre d'agent identique. C'est évidemment intenable.

En matière de prévention, les Gardiens de la Paix sont actuellement au nombre de 14, et sont répartis comme suit :

Wallonie Liège-Centre : 2  
Avroy : 3 (1 en absence longue durée)  
Droixhe : 2 (1 en absence longue durée)  
Jupille : 1  
Grivegnée : 1 (en absence longue durée)  
Sainte-Walburge : 2  
Sainte-Marguerite : 1  
Saint-Léonard : 2  
Angleur - Chênée - Longdoz : 0

La Police a prévu un budget pour remonter à 20 gardiens de la paix. Maintenant qu'il a été approuvé, ce budget va être mis en œuvre.

Il est en effet important de renforcer progressivement les commissariats déficitaires en commençant par ceux les plus pourvus en écoles et/ou en espaces verts.

Voici une liste non exhaustive de leurs missions :

- Présence rassurante dans les rues et parcs publics.
- Sécurisation des abords d'écoles (mission de signaleur).
- Détection et communication aux services compétents des nuisances publiques : dépôts clandestins, dégâts de voirie, problèmes de signalisation, etc...
- Récolte des besoins et attentes des riverains